

ARTICLE XVIII.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Nous allons traiter du participe passé employé sans auxiliaire, ou comme faisant partie des temps composés des verbes soit actifs, soit passifs, soit neutres, soit pronominaux, soit unipersonnels; or, dans certains cas, ce participe reste invariable, et dans d'autres il prend le genre et le nombre du substantif ou du pronom auquel il se rapporte.

Voyons donc quels sont ces cas, car c'est à cela que se réduit toute la difficulté des participes, que Vaugelas regardait comme le point de Grammaire le plus important et le plus ignoré.

§ I.

DU PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE.

PREMIÈRE RÈGLE. — Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qui le modifie : « Les méchants ont bien de la peine à « demeurer *unis*. » (FÉNELON.)

Que de remparts *détruits* ! que de villes *forcées* !

Que de moissons de gloire en courant *amassées* !

(Boileau, *Art poétique*, chant IV.)

Exception. — Les participes *attendu*, *vu*, *supposé*, *excepté*, *y compris*, *ci-joint*, *ci-inclus*, sont invariables lorsqu'ils précèdent le substantif qu'ils qualifient, parce qu'alors ils sont considérés comme des espèces de prépositions : « *Attendu* les événements. — *Vu* les faits. « — *Supposé* telle circonstance. — *Excepté* elle et moi. — Il a quatre « maisons, *y compris* sa maison de campagne. — Vous trouverez « *ci-joint*, *ci-inclus* mes deux lettres. »

Mais on doit dire : « Des événements *attendus*. — Des faits *vus*. — « Telle circonstance *supposée*. — Vous et moi *exceptés*. — Sa mai- « son de campagne *y comprise*. — Vous trouverez mes deux lettres « *ci-jointes*, *ci-incluses*; » parce que les participes *attendus*, *vus*, *supposée*, etc., sont placés après le substantif qu'ils modifient.

(Domergue, MM. Lemare, Bourson et d'autres Grammairiens modernes.)

Voyez ce qui a déjà été dit pour les adjectifs, page 258, et aussi page 722, note.

REMARQUE. — Le participe passé, mis au commencement d'une phrase, doit toujours se rapporter d'une manière précise et sans

équivoque à un nom ou à un pronom placé après, soit en sujet, soit en régime : « *Honoré* de la confiance du prince, le ministre justifia « le choix qu'on avait fait de lui. » Ici le participe *honoré* se rapporte au sujet *le ministre*.

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ?

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

Chargé se rapporte au régime *me*.

Le participe peut se rapporter également à un régime indirect.

. Ou *lassés* ou *soumis*,

Ma funeste amitié pèse à tous *mes amis*.

(Racine, *Mithridate* III, 1.)

Nous examinerons tout à l'heure la question de savoir s'il peut se rapporter à un mot non exprimé dans la phrase. A. L.

Mais on s'exprimerait mal si l'on disait : « *Obligé* d'entreprendre « un long voyage, je crois que mon père sera très affecté de notre « séparation. » En effet, on ne sait pas si c'est le père ou le fils qui est *OBLIGÉ d'entreprendre un long voyage*. Pour faire disparaître cette équivoque, il faut prendre un autre tour, et dire par exemple : « Mon « père, *obligé* d'entreprendre un long voyage, sera sans doute très « affecté de notre séparation; » ou, « Comme je suis *obligé* d'entre- « prendre un long voyage, je crois que mon père sera très affecté de « notre séparation. » Dans la première de ces phrases, on indique que c'est le père qui est *OBLIGÉ d'entreprendre*, et dans la dernière, que c'est le fils.

Il résulte de ce qui précède que les vers suivants ne sont pas corrects :

Vaincu, mais plein d'espoir et maître de Paris,

Sa politique habile, au fond de sa retraite,

Aux ligueurs incertains déguisait sa défaite.

(Voltaire, *la Henriade*, chant VII.)

Vaincu ne se rapporte ni à un nom, ni à un pronom exprimé après; il est en rapport avec l'adjectif pronominal *sa* (pour *de lui*), qui, n'étant lui-même qu'un modificatif, ne peut devenir l'objet, le support d'un autre modificatif.

Cette remarque s'applique au participe présent, dont le rapport doit toujours être déterminé d'une manière précise. Il ne faut donc pas dire avec un auteur moderne : « *Aimant* autant l'étude, il est « étonnant que ses parents ne lui permettent pas de s'y livrer. » Effectivement, rien n'indique que ce soit plutôt *aux parents* qu'à *lui*

que se rapporte le participe *aimant*; alors il faut tourner la phrase autrement.

La règle posée ici est fort juste, car le rapport des diverses parties de la phrase doit toujours être clair et facile à saisir. Mais les orateurs et les poètes surtout n'ont pas craint de s'écarter de la règle toutes les fois que le sens ne souffre pas de cette hardiesse. Le participe, isolé alors, n'a pas une liaison marquée avec les autres mots de la phrase, mais l'esprit l'y rattache aisément. Or, ce que la Grammaire ici blâme en principe, la Rhétorique l'approuve comme figure de style; et cela n'a pas lieu seulement avec les participes, mais encore avec les adjectifs et les substantifs. En voici des exemples :

Dans un cachot affreux, abandonné vingt ans,
Mes larmes l'imploraient pour mes tristes enfants.
(Voltaire, *Zaïre*, II, sc. 3.)

Captive, toujours triste, importune à moi-même,
Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime.
(Racine, *Andromaque*, I, 4.)

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
(Racine, *Phèdre*, V, 6.)

La Harpe a dit sur ces vers cités d'*Andromaque* : « Cette construction n'est point en elle-même inexacte, à moins que l'ablatif absolu et l'ellipse ne soient interdits à notre langue, et heureusement elle comporte l'un et l'autre. » En effet, toutes ces tournures peuvent se rapporter par l'ellipse à l'emploi absolu du participe présent (voyez page 718) : *Moi étant abandonné, moi étant captive*, etc. Nous croyons cependant que c'est là plutôt un changement de construction, une *anacoluthie*, tandis que la forme de l'ablatif absolu des latins se retrouve davantage dans les formes suivantes :

Lui mort, nous n'avons plus de vengeur ni de maître.
(Cornille, *Cinna*, I, sc. 3.)

Huit ans déjà passés, une impie étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits.
(Racine, *Athalie*, I, 1.)

Enfin, dans le style familier, on emploie souvent cette même ellipse : « Aussitôt votre lettre reçue, j'ai fait votre commission. » (Académie.) Ainsi donc on peut déroger à la règle en consultant le goût. A. L.

§ II.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES VERBES ACTIFS.

DEUXIÈME RÈGLE.—Tout participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct quand il est précédé de ce régime; et il reste invariable quand il n'en est pas précédé (397).

(397) On observera que le régime direct, lorsqu'il précède le participe, est tou-

On dira donc avec accord : « Si Dieu nous a distingués des autres animaux, c'est surtout par le don de la parole. » (Quintilien.)

Pour sauver son crédit, il faut cacher sa perte.

Celle que, par malheur, nos gens avaient soufferte

Ne put se réparer. (La Fontaine, fable 290.)

« Les meilleures harangues sont celles que le cœur a dictées. » (MARMONTEL, *Éléments de littérature*, t. IV, lettre H.)—« Je me flatte de deux choses que l'on a crues longtemps impossibles. » (*Lettre de Voltaire au comte de Leuvenhaupt*, 12 fév. 1768.)—« Quel plaisir d'aimer la Religion, et de la voir crue et soutenue par les Bacon, les Descartes, les Newton, les Grotius, les Corneille, les Racine, les Boileau, les Turenne, les d'Aguesseau, l'éternel honneur de l'esprit humain. » (LA BRUYÈRE, chap. des *Esprits forts*.)—« Le roi a été bien aise de cette nouvelle, que l'on a sue par un courrier du duc de Grammont. » (RACINE, *lett. à M. de Bonrepaux*.)

Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit ?

(Le même, *Iphigénie*, acte I, sc. 1.)

..... Si le sort ne m'eût donnée à vous,
Mon bonheur dépendait de l'avoir pour époux.

(Le même, *Mithridate*, acte III, sc. 5.)

Les solides trésors sont ceux qu'on a donnés.

(Racine le fils, *la Religion*, chant II, vers 126.)

« Et pour m'avoir trouvée (398) le visage un peu découvert, il a mis l'épée à la main. » (MOLIÈRE, le *Sicilien*, sc. 15.)

jours un des pronoms *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous*, et quelquefois un nom précédé de *quel, combien de* ou de *que de*, dans le sens de *combien de*.

Mais on se rappellera que les pronoms *me, te, se, nous, vous* sont régimes directs lorsqu'ils sont mis pour *moi, toi, soi, nous, vous*; et qu'ils sont régimes indirects quand ils tiennent lieu de *à moi, à toi, à nous, à vous*.

Et l'on n'oubliera pas que le sujet répond à la question *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?* et le régime direct à la question *qui* ou *quoi?* — *Qui* pour les personnes, *quoi* pour les choses.

Enfin, on remarquera que dans ces phrases : *quels soldats, que de soldats, combien de soldats ont péri!* *Quels soldats, que de soldats, combien de soldats* sont le *sujet* du verbe neutre *périr*; tandis qu'ils sont le *régime direct* du verbe *voir* dans celles-ci : *quels soldats, que de soldats, combien de soldats j'ai vus!*

(398) Pour m'avoir TROUVÉE le visage un peu découvert. C'est à tort que toutes les nouvelles éditions substituent dans cette phrase *trouvé* à *trouvée*. Ce n'est pas

Parce que les participes passés *distingués, soufferte, dictées, crues*, etc., etc., sont précédés chacun de leur régime direct.

Dieu a distingué *qui? nous*; — *nous* régime direct.

Nos gens avaient souffert *quoi? la perte*, représentée par le relatif *que*; — *que* régime direct.

Le cœur a dicté *quoi? les harangues*, représentées par le relatif *que*; — *que* régime direct. On a cru *quoi? deux choses*, régime direct. On a donné *quoi? les solides trésors*, représentés par le relatif *que*.

Mais on dira sans faire subir de variations à aucun des participes passés employés dans les exemples qui suivent : « Il ou elle a aimé les sciences. » — « Nous avons cultivé nos prairies. » — « Ils ou elles ont reçu vos lettres. »

Cette foule de chefs, d'esclaves, de muets,
M'ont vendu dès longtemps leur silence et leurs vies.

(Racine, *Bajazet*, acte II, sc. 1.)

« Didon a fondé sur la côte d'Afrique la superbe ville de Carthage. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. III.) — Pierre le Grand a forcée la nature en tout, mais il l'a forcée pour l'embellir. Les arts qu'il a transplantés de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étaient sauvages, ont en fructifiant rendu témoignage à son génie et éternisé sa mémoire. » (VOLTAIRE, *Hist. de Russie*, 1725.) Parce que dans ces phrases le régime direct suit le participe.

REMARQUE. — Si le participe était précédé de deux régimes, pour reconnaître s'il doit y avoir accord ou non, il suffirait de distinguer lequel des deux régimes est direct : et par exemple dans cette phrase

le visage de Zaïde qui a été trouvé un peu découvert; c'est Zaïde qui a été trouvée (ayant) le visage un peu découvert. (M. Auger, *Comment. sur Molière*.)

Cette nuance est extrêmement délicate, et elle prouve ce que nous avons déjà dit bien des fois, qu'en fait de difficultés grammaticales, le moyen le plus sûr de les résoudre d'une manière satisfaisante; c'est de s'attacher à saisir le sens de l'écrivain.

En effet, si Molière eût dit : *Avec ce chapeau ou avec cette coiffure il m'a trouvé le visage un peu découvert*, il n'aurait pas mis deux *e* à trouvé, car son intention aurait été de dire : *Avec cette coiffure, il a trouvé à moi le visage un peu découvert*; donc trouvé ne devrait pas prendre l'accord; mais lorsqu'il dit *pour m'avoir trouvée le visage un peu découvert*, etc., il est évident, comme le dit M. Auger, que ce n'était pas le visage de Zaïde qui avait été trouvé un peu découvert, mais bien elle-même qui a été trouvée ayant le visage un peu découvert.

de Fénelon (*Télémaque*, liv. XVIII) : « Une furie leur répétait avec « insulte toutes les louanges *que* leurs flatteurs *leur* avaient données « pendant leur vie; » Il y a deux régimes, le premier représenté par *que*, et le second par *leur*; mais comme l'un des deux est nécessairement direct et l'autre indirect, l'analyse, « une furie leur répétait « avec insulte toutes les louanges *que* ou *lesquelles* leurs flatteurs « avaient données à *eux* pendant leur vie, » m'indique que c'est *que* qui est le régime direct du participe *données*, et que c'est lui qui doit déterminer l'accord.

Les phrases suivantes sont conformes à ces principes, et s'analysent de même : « Il y a de certaines bornes que la nature a données « aux états pour mortifier l'ambition des hommes. » (MONTESQUIEU, *Grand. et Décad. des Rom.* ch. V.)

Toutes les dignités *que* tu m'as demandées,
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées.

(P. Corneille, *Cinna*, acte V, sc. 1.)

Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercés!
Qu'ils m'ont vendu bien cher les pleurs qu'ils ont versés!

(Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 4.)

Eh! quelle jouissance est, dis-moi, préférable
Au spectacle touchant des heureux qu'on a faits? (Léonard.)

Du principe que nous venons d'établir sur l'accord du participe d'un verbe actif, il résulte que le participe d'un verbe qui n'a pas de régime direct doit rester invariable, et qu'on doit écrire, *ils ont chanté, elles ont répondu, elle a écrit*. En effet, dès que le régime direct n'existe pas, il est évident qu'il ne précède pas le participe.

Voyez dans le deuxième tableau, page 750, de nouveaux exemples à l'appui de cette seconde règle.

§ III.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS DES VERBES PASSIFS.

TROISIÈME RÈGLE. — Tous les verbes connus sous le nom de verbes passifs forment leurs temps à l'aide de l'auxiliaire *être* et de leur participe passé. Dans ces verbes, le participe s'accorde toujours, et sans exception, en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Exemples : « La vertu timide *est* souvent opprimée. » (MASSILLON, *Vices et Vertus des Grands*.) — « La vertu obscure *est* souvent méprisée. » (Le même.) — « Les gens de mérite *étaient* connus parmi les Perses,

« et ils n'épargnaient rien pour les gagner. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, III^e partie, ch. 5.) — « Les anciens Grecs *étaient* généralement *persuadés* que l'âme est immortelle. » (BARTHÉLEMY, *Introd. au Voyage d'Anach.*, 1^{re} partie.)

Je ne vois rien ici dont je ne sois *blessée*.

(Racine, *Bérénice à Titus*, acte V, sc. 5.)

§ IV.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES VERBES NEUTRES.

QUATRIÈME RÈGLE. — Nous avons dit, en parlant de la formation des temps composés des verbes neutres, que les uns prennent le verbe *être*, les autres l'auxiliaire *avoir*, et que d'autres se conjuguent tantôt avec *être*, tantôt avec *avoir*. Voyons dans quel cas le participe passé, employé dans les temps composés de ces verbes, doit s'accorder ou doit rejeter l'accord.

Le participe est-il accompagné du verbe *être*, il suit la règle des verbes passifs, c'est-à-dire qu'on le fait accorder en genre et en nombre avec le sujet : « Nous *sommes* enfin *venus* à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'Univers, d'où *sont sortis* les plus grands royaumes du monde que nous habitons.... » (BOSSUET, *Histoire universelle*, III^e partie, chap. 6.)

Tous les maux *sont sortis* de ce don détesté :

Tous les maux *sont venus* de la triste Pandore.

(Voltaire, *Opéra de Pandore*, acte V.)

Mais je m'en fais peut-être une trop belle image ;

Elle m'est *apparue* avec trop d'avantage.

(Racine, *Britannicus*, acte II, sc. 2.)

C'est à l'ombre des lois que tous les arts *sont nés*. (Thomas.)

Le participe est-il accompagné de l'auxiliaire *avoir*, il est invariable ; car tout participe accompagné de cet auxiliaire ne prend l'accord que quand il est précédé de son régime direct ; et jamais un verbe neutre n'est accompagné de cette espèce de régime :

As-tu vu quelle joie *a paru* dans ses yeux ?

(Th. Corneille, *Ariane*, acte III, sc. 5.)

« La justice et la modération de nos ennemis *nous ont plus nuï* que leur valeur. » (MARMONTEL, *Bélisaire*, XI.) — *Nous pour à nous*. — Si l'on écrivait *quelle joie a PARUE*. — *La justice et la modération de nos ennemis nous ont plus NUIES*, on ferait accorder le

participe avec son sujet, ce qui ne doit jamais avoir lieu lorsque le participe est précédé de l'auxiliaire *avoir*.

On écrit également sans accord : « Tous les moments qu'il *a souffert*. » — « Les jours qu'il *a parlé* ; qu'il *a conversé* avec ses enfants. » — « Les deux heures qu'ils *ont couru*. »

Oui, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie

Les jours *que j'ai vécu* sans vous avoir servie.

(P. Corneille, *le Menteur*, acte III, sc. 5.)

Puisse le ciel, qui lit dans mon cœur éperdu,

Ajouter à vos jours ceux *que j'aurais vécu* !

(La Chaussée, *la Gouvernante*, acte IV, sc. 9.)

Le *que* est là régime indirect ; il est pour *pendant lesquels* : Les moments *pendant lesquels* il *a souffert* ; les jours *pendant lesquels* il *a parlé*, il *a conversé* ; les heures *pendant lesquelles* ils *ont couru*, etc., etc.

REMARQUE. — Quelquefois les verbes neutres sont employés activement, et alors ils suivent la deuxième règle ; c'est-à-dire que leurs participes s'accordent quand le régime direct est placé avant ; alors on dira avec accord : « Les meubles que l'huissier *a criés*. » (M. LEMARE.) — « La langue que Cicéron *a parlée*. » (Le même.) — « Il *a trouvé* les deux enfants qu'il avait tant *pleurés*. » (M. BESCHER.) — « Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'*a courus* cette princesse sur la mer et sur la terre. » (BOSSUET, *Orais. funèb. de la duchesse d'Orléans*.) — « L'évêque de Meaux *a créé* une langue que lui seul *a parlée*. » (M. DE CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, t. III, chap. 4.) — « Le zèle d'une pieuse *a sévérité* reprochait à La Fontaine une erreur qu'il *a pleurée* lui-même. » (CHAMPFORT, *Éloge de La Fontaine*.)

N'épargnez pas les miens, achevez, Achorée,

L'histoire d'une mort *que j'ai déjà pleurée*.

(Corneille, *Pompée*, acte II, sc. 2.)

Voyez les remarques sur les participes *valu* et *coûté* à la fin de ce chapitre, et dans le deuxième tableau, page 751, de nouveaux exemples à l'appui de cette quatrième règle.

§ V.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES COMPOSÉS DES VERBES PRONOMINAUX.

Pour bien comprendre la règle qui va suivre, il faut se rappeler que nous appelons verbes pronominaux accidentels des verbes actifs

ou neutres de leur nature, qui sont employés accidentellement avec deux pronoms de la même personne; comme *je m'imagine, je me plains*; et que les verbes pronominaux essentiels sont ceux qui ne peuvent se conjuguer sans deux pronoms de la même personne, comme *je me repens, je m'abstiens*.

Voyez une explication un peu plus étendue de ces verbes, chapitre V, article II, paragraphe 4, page 452.

CINQUIÈME RÈGLE. — Le participe des verbes pronominaux s'accorde quand il est précédé de son régime direct, et reste invariable lorsqu'il en est suivi. D'où il résulte que :

1° Le participe des verbes pronominaux essentiels prend toujours l'accord, parce que ces verbes sont toujours précédés de leur régime direct exprimé par le second pronom. « Elle s'est *moquée* de vous. » — « Elle s'est *ensuie*. » — « La haine s'est *emparée* de son âme. » (L'Académie.) — « L'Académie s'est *souvenue* de cette longue prosopéité qui l'a suivi jusqu'au tombeau. » (MARMONTEL, t. XVIII, *Mélanges, Éloge de M. de Saint-Aignan.*) — « Ces hommes se sont *repentis*. » (DANGEAU.) — « J'estime après tout que ce sont des *fautes* dont ils ne se sont pas *souciés*. » (BOILEAU, *Traité du Sublime.*)

On écrira également, en faisant accorder le participe avec le second pronom : « Elle s'est *servie* de son crédit. » — « Elle s'en est *avisée*; ils s'en sont *avisés* trop tard. » — « Elle s'est *aperçue* dans cette glace. » — « Ils se sont *aperçus* de l'erreur » (399). — « Elle s'en est bien *doutée*. » — « Elles s'en sont *allées* sans me voir. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*, à chacun de ces mots.)

(399) Cette locution semble offrir quelque difficulté; cependant si l'on y réfléchit un peu, on verra que dans : *ils se sont aperçus de l'erreur*, il y a un régime indirect après le participe; et comme le verbe *apercevoir* est toujours un verbe actif, et qu'alors il lui faut un régime direct, on en conclura naturellement que *se* est le régime direct; et cette conclusion est d'autant plus raisonnable que l'on *aperçoit les personnes*.

De même, si l'on examine cette autre phrase : « Je me suis *aperçue* qu'un long badinage l'échauffe, » on verra que le régime direct placé avant le participe demande nécessairement un régime indirect, et ce régime indirect est la préposition *de* sous-entendue avant le *que* : *Je me suis aperçue de ce que*, etc. L'usage ne permet pas de rétablir cette ellipse, mais l'analyse la réclame.

Laveaux justifie autrement cet accord : « *Erreur* ne saurait être le régime direct du participe, car la préposition *de*, dont ce mot est précédé, s'oppose à cet emploi;

Parce que, comme nous l'avons dit, en parlant du verbe pronominal, page 453, les verbes *se servir, s'apercevoir, s'aviser, se douter*, etc., doivent être par la nature de leur signification considérés comme essentiellement pronominaux.

Un seul verbe pronominal fait exception à cette règle, c'est le verbe *s'arroger*, qui, quoique essentiellement pronominal, n'a pas pour régime direct son second pronom. On écrira donc avec accord : « Les droits qu'ils se sont *arrochés*, » parce que le régime direct *que* précède le participe; et sans accord : « Ils se sont *arroché* des droits, » parce que le régime direct *des droits* vient après le participe.

2° Les verbes pronominaux accidentels formés d'un verbe neutre ont toujours leur participe invariable, parce que ces verbes n'ayant pas de régime direct ne peuvent alors être précédés de cette sorte de régime : « Elles se sont *nui*. » — « Ils se sont *parlé*. » — « Ils se sont *ri*. » — « Ils se sont *succédé*. » (DOMERGUE, MARMONTEL et M. BESCHER.) — « Les anciens se sont *plu* à raconter la mort singulière du fameux poète Eschyle, qui fut tué, dit-on, par le choc d'une tor tue, qu'un aigle, etc. » (BUFFON, des *Quadrupèdes ovipares*, t. I, page 207.) — « Elle s'est *plu* à me contredire. » — « Ils se sont *plu* (400) à me persécuter. » (L'Académie, DOMERGUE, M. LEMARE, M. BESCHER, M. BONIFACE, etc.)

L' pronom *se* dans ces exemples est pour *à soi*.

Il faut donc que ce soit *se*; cependant il est certain que *ce ne sont pas eux* qu'ils ont aperçus, mais bien *l'erreur*. Pourquoi donc ait-on accordé le participe avec le pronom? A cause de l'ellipse : *Ils se sont aperçus de l'erreur* signifie *ils se sont aperçus ayant la connaissance de l'erreur*. Par cette analyse, le pronom *se* a l'emploi qui lui est naturel et justifie parfaitement l'accord du participe.

(400) Le verbe *plaire*, dit M. Lemare, n'a jamais qu'un sens unique; et son complément est toujours au datif : *Ils se plaisent ensemble*, c'est-à-dire, *ils plaisent à soi* lorsqu'ils sont ensemble.

Plaire, dit M. Boniface, est essentiellement neutre; quand je dis : *Elle s'est plu, plaire* ne cesse pas d'être verbe réfléchi; cela signifie *elle a plu à soi*. Dans : « Elles se sont *plu* à me contrarier, » *se plaire* a la même signification que dans : *Ces personnes se sont plu*. La seule différence qu'il y ait, c'est que dans la dernière phrase le participe est employé dans le sens propre, et que dans la première il est pris dans le sens figuré.

L'Académie, comme on l'a vu tout à l'heure, consacre l'opinion de ces deux Grammairiens; et Voltaire, Thomas, Delille et Domergue viennent encore la fortifier.

Thomas a dit : « Une foule d'écrivains *se sont plu* à recueillir tout ce que les femmes ont fait d'éclatant. »

REMARQUE. *Se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, s'entre-nuire*, sont les seuls verbes pronominaux accidentels formés d'un verbe neutre.

3° Les verbes pronominaux accidentels formés d'un actif ont leur participe tantôt invariable et tantôt variable, selon que le régime direct suit ou précède le participe. Exemple : « Ils se *sont dit* mille injures. » (L'Académie.) — Ils ont dit, *quoi ? mille injures* ; le régime direct est après le participe, point d'accord.

« Quelques uns de nos auteurs modernes *se sont imaginé* qu'ils surpassaient les anciens. » (D'OLIVET.) — Ont imaginé en eux, *quoi ? qu'ils surpassaient les anciens*. Ici c'est un membre de phrase qui est régime ou complément direct, et qui, de plus, est après le participe : double raison pour que l'accord n'ait point lieu.

« Saturne, issu du commerce du Ciel et de la Terre, eut trois fils, « qui *se sont partagé* le domaine de l'univers. » (BARTHELEMY, *Introd. au Voyage de la Grèce*, prem. partie.) — Ils se sont partagé, *quoi ? le domaine de l'univers* : le régime direct est après le participe, point d'accord.

Mais on dira avec accord : « Elle *s'est louée* de moi. » — « Elle *s'est plainte* de vous. » — « Nous *nous sommes plaints* de vos procédés. » — « Elles *se sont bien réjouies*. » — « Ils *s'étaient persuadés* (401) qu'on n'oserait les contredire. » (L'Académie, à chacun de ces mots.) — « Ma patrie, ma famille *se sont présentées* à mon esprit : ma tendresse *s'est réveillée*. » (FÉNELON, *Télémaque*, l. III.)

L'un et l'autre avant lui *s'étaient plaints* de la rime.

(Boileau, *Satire IV.*)

« Les uns *se sont plaints* que la loi chrétienne engageait à un dé-

Voltaire, dans *Micromégas*, page 171 : « Insectes invisibles que la main du Créateur *s'est plu* à faire naître dans l'abîme de l'infiniment petit. »

« Qu'il me soit permis de remarquer ici combien les auteurs *se sont plu* dans tous les temps à tromper les hommes. » (Le même, *Histoire de l'empire de Russie*, 1722.)

Delille, dans sa préface de *V'Énéide* : « Les poètes épiques *se sont toujours plu* à décrire des batailles. »

Et Domergue (*Lettre à M. de Laurencin*, page 311 de ses *Solutions grammaticales*) : « Il n'y aurait pas de doutes sur ce point, si l'on avait donné une édition de Racine sur la copie qu'il *s'était plu* à faire lui-même de ses œuvres. »

(401) Plusieurs Grammairiens, au nombre desquels il faut mettre Marmontel, M. Mangard, M. Bourson, M^{lle} Vauvilliers, sont d'avis que l'Académie a eu tort d'écrire *persuadés* au pluriel, car, disent-ils, *on persuade à soi quelque chose*, et

« tachment des choses du monde. » (NEUVILLE, *Sermon de la 4^e sem.*) — « Quelques uns ont pris l'intérêt de Narcisse, et *se sont plaints* que j'en eusse fait un très méchant homme. » (RACINE, prem. préf. de *Britannicus*.) — « La réputation de Racine *s'est accrue* de jour en jour. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*) — « C'est une chose qui mérite d'être remarquée que la plupart des grands hommes de mer que la France a produits *se sont formés* dans la marine marchande. » (THOMAS, *Éloge de Duguay-Trouin*.) — « Les folies qu'ils *se sont imaginées*. » (LEMARE.) — Parce que les participes de tous ces verbes pronominaux accidentels sont précédés de leur régime direct exprimé par le second pronom.

alors *se*, dans la phrase précitée, est un complément indirect, de même que dans *s'imaginer, se figurer que*, etc.

Mais M. Boniface fait observer dans le troisième numéro de son *Manuel des Amateurs*, page 70 et 88, que les verbes *s'imaginer, se figurer* sont toujours suivis d'un régime direct : « On se figure ordinairement *les choses* autrement qu'elles ne sont. » — « Vous vous êtes imaginé *cela* » (L'Académie); au lieu que l'on dit : « Persuader quelqu'un de quelque chose » et « persuader *quelque chose* à quelqu'un. » — « Je l'ai persuadé *de* la nécessité de faire telle chose; persuader *une vérité* à quelqu'un » (L'Académie); d'où il conclut que ce dernier verbe n'étant pas en parfaite analogie avec les deux autres, et la phrase de l'Académie pouvant se décomposer par : *ils avaient persuadé eux de ceci*; ou par : *ils avaient persuadé ceci à eux*, le participe *persuadés*, écrit avec un s, est alors très correct.

M. Boniface ajoute ensuite que cette orthographe a été adoptée par plusieurs écrivains, comme le prouvent les exemples suivants : « Permettez pourtant que je vous désabuse, si *vous vous êtes persuadés* que ce grand prince, en m'accordant cette grâce, ait cru rencontrer en moi un écrivain capable de soutenir en quelque sorte par la beauté du style et la magnificence des paroles la grandeur de ses exploits. » (Boileau, *Rem. à l'Académie française*.) — « Les modernes *se sont persuadés* que cela suffit pour, etc. » (Buffon, *Manière de traiter l'hist.*) — « Ils *s'étaient persuadés* qu'il ne naissait des soldats qu'en France. » (Garnier, *Hist. de France*.) — « Il est certain que les jeunes métromanes *se sont persuadés* que la rime dispense de la raison. » (La Harpe, *Cours de littérature*, t. VIII, page 360.)

Ces raisonnements et ces exemples nous paraissent concluants, et alors nous pensons que l'on est maître de faire accorder ou de ne pas faire accorder le participe : « Ils se sont *persuadés* de cette vérité; — ils se sont *persuadé* cela. »

Toutefois, M. Bescher juge qu'il vaut mieux, lorsque la persuasion est fondée, regarder comme direct le régime qui précède le verbe pronominal *se persuader*; et que quand elle ne l'est pas, il faut le considérer comme indirect. *Persuader quelqu'un d'une chose*, c'est le convaincre; *persuader quelque chose à quelqu'un*, c'est le lui faire croire.



TABLEAU DES PARTICIPES PASSES

DANS LES VERBES PRONOMINAUX ACCIDENTELS.

Sans accord.

Ils se sont *abandonné* leurs biens au dernier vivant.

Ils se sont *accusé* réception de leurs lettres.

Ils se sont *arraché* des larmes.
Ils se sont *avoué* leurs torts réciproques.

Ils se sont *blessé* les doigts.

Ils se sont *cassé* le cou.

Ils se sont *cherché* querelle.

Ils se sont *découvert* la tête.

Ils se sont *disputé* le terrain.

Pluton, Neptune et Jupiter se sont *divisé* le ciel, la mer et les enfers.
(Franç. de Neufch.)

Ils se sont *donné* l'un à l'autre une promesse de mariage. (Molière.)

Ils se sont *élevé* par leurs exploits un monument impérissable.

Ils se sont *écorché* le visage.

Ils se sont *épargné* des peines.

Ils se sont *érigé* des statues.

Ils se sont *exprimé* leurs sentiments.

Ces dieux qui se sont *fait* une gloire cruelle De séduire le cœur d'une faible mortelle.
(Racine.)

Ils se sont *frappé* la tête.

Ils se sont *jeté* des pierres.

Ils se sont *lié* les jambes.

Ils se sont *épargné* des peines.

Les Français s'étaient *ouvert* une retraite glorieuse par la bataille de Fornoue.
(Voltaire.)

Il est vrai que lui et moi nous nous sommes *parlé* des yeux.

(Molière.)

Avec accord.

Ils se sont *abandonnés* à la colère.

Ils se sont *accusés* mutuellement.

Ils se sont *arrachés* de nos mains.

Ils se sont *avoués* comme auteurs du délit.

Ils se sont *blessés* à la tête.

Ils se sont *cassés* comme verre.

Ils se sont *cherchés* longtemps.

Ils se sont *découverts* en ma présence.

Ils se sont *disputés* vivement.

Les hommes se sont *divisés* et ont été la proie des tyrans. (Lemare.)

Elles se sont *données* en spectacle.

Ils se sont *élevés* par leurs talents.

Ils se sont *écorchés* dans les broussailles.

Ils se sont *épargnés* l'un l'autre.

Ils se sont *érigés* en juges.

Ils se sont *exprimés* en termes choisis.

Les Romains s'étaient *faits* à la discipline. La sévérité de Manlius et l'exemple de Régulus y ont beaucoup contribué.
(Lemare.)

Ils se sont *frappés* à la tête.

Ils se sont *jetés* à l'eau.

Ils se sont *liés* d'amitié.

Ils se sont *épargnés* l'un l'autre.

Ils se sont *ouverts* de leurs desseins à leurs ennemis les plus dangereux.

La langue latine et la langue grecque sont deux langues qui se sont longtemps *parlées*, et qui ne se parlent plus.

Sans accord.

Ils se sont *percé* le ventre.

Ils se sont *payé* d'anciennes dettes.

Ils se sont *persuadé* tout ce qu'ils ont voulu.

Elle s'est *piqué* la peau.

Elles se sont *proposé* de nous tromper.

Ils se sont *reconnu* une somme par contrat.

Ils se sont *senti* le courage de résister.

L'âme du sage s'est *servi* de pâture à elle-même.

Ils se sont *soustrait* des lettres.

Les grandes causes se sont *subordonné* les petites.

Elles se sont *tranquillisé* l'esprit.

Par des lectures dangereuses elles se sont *troublé* le cerveau.

Elles se sont *vendu* plusieurs objets.

Voyez dans le deuxième tableau, page 753, d'autres exemples à l'appui de cette règle.

§ VI.

DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ DANS LES TEMPS COMPOSÉS DES VERBES UNIPERSONNELS (402).

SIXIÈME RÈGLE. — Quand le participe passé forme avec l'auxiliaire ce que l'on appelle un verbe unipersonnel ou employé unipersonnellement, il reste invariable.

On dit : « Les chaleurs qu'il *a fait* pendant l'été. » (D'OLIVET et MARMONTEL.) — « La grande inondation qu'il y *a eu*. » (FROMANT.) — « La grande sécheresse qu'il *a fait*. » (MARMONTEL.) — « La di-sette qu'il y *a eu* pendant l'hiver. » (D'OLIVET.)

En effet, aucun de ces verbes n'a la voix active : les participes *eu* et *fait* ne se rapportent pas au *que* relatif, car il ne s'agit pas d'inon-

(402) On se rappellera ce que nous avons dit, page 454, que l'on connaît qu'un verbe est pris impersonnellement quand le pronom *il* qui le précède ne se rapporte ni à un individu, ni à une chose dont on ait fait mention.